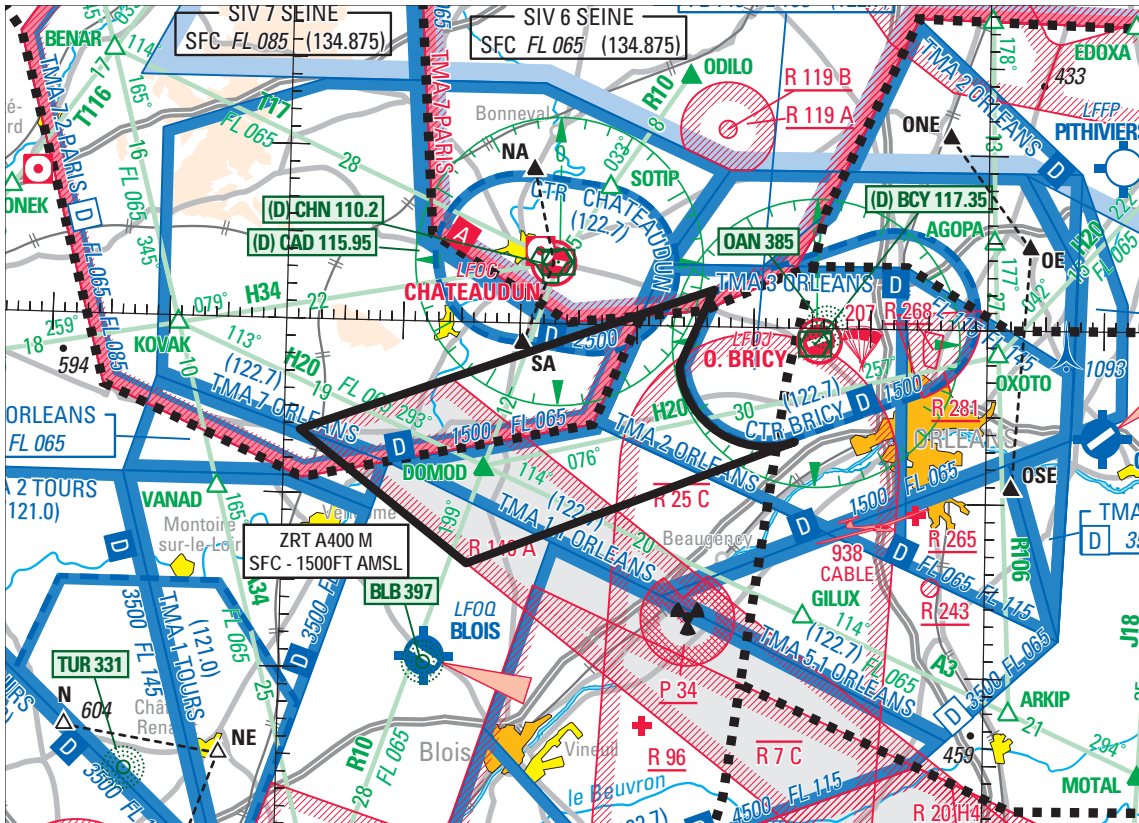


Objet : Création d'une zone réglementée temporaire (ZRT) A400M entre la CTR d'Orléans Bricy et la zone réglementée LF-R 149 A du RTBA défense (FIR Paris LFFF)

En vigueur : Du 28 mars au 06 novembre 2019

Lieu : FIR : Paris LFFF - AD : Orléans Bricy LFOJ, Châteaudun LFOC



Extrait carte SIA « France Nord » au 1 / 1 000 000 édition 1- 2019

ACTIVITÉ

Entraînements tactiques depuis Orléans Bricy (LFOJ) aux arrivées et départs en très basse altitude et rejointe de la zone LF-R 149 A du RTBA défense.

DATES ET HEURES D'ACTIVITÉ

Activable par NOTAM avec un préavis de 48H, du lundi au vendredi sauf jours fériés

INFORMATION DES USAGERS

Activité réelle connue de :

Orléans Bricy APP/TWR : 122.700 MHz / 124.800 MHz
Châteaudun TWR : 125.625 MHz
Seine INFO : 134.875 MHz / 118.050 MHz

STATUT

La ZRT A400M, lorsqu'elle est active, se substitue aux portions des espaces aériens avec lesquels elle interfère.

GESTIONNAIRE

Bricy APP

CONDITIONS DE PENETRATION

CAG / CAM : contournement obligatoire, sauf ACFT suivants qui devront se conformer aux instructions de Bricy APP :

- ACFT en entraînement dans la ZRT,
- ACFT en procédure arrivée ou départ de Châteaudun et d'Orléans Bricy. Ceux-ci pourront être soumis à des mesures de régulation spécifiques pouvant aller jusqu'à la suspension temporaire des vols,
- ACFT assurant des missions d'assistance, de sauvetage ou de sécurité publique lorsque leur mission est incompatible avec le contournement.

SERVICES RENDUS

Information de vol et alerte par Bricy APP.

LIMITES LATÉRALES ET VERTICALES

Limites latérales :

47°53'38"N - 001°01'21"E

48°02'07"N - 001°36'33"E

47°57'43"N - 001°33'41"E

arc antihoraire de 5 Nm de rayon centré sur : 47°58'10"N - 001°41'07"E

47°53'28"N - 001°43'39"E

47°46'09"N - 001°15'48"E

47°53'38"N - 001°01'21"E

Limites verticales :

SFC / 1500 FT AMSL

DISPOSITIONS COMPLÉMENTAIRES

Pendant les périodes d'activités :

- ◆ Itinéraire de transit VFR jour en CTR Châteaudun : SA - CAD inutilisable (dans les deux sens)
- ◆ Point de report VFR SE de Châteaudun LFOC inutilisable
- ◆ Activités restreintes, pouvant aller jusqu'à la suspension (selon protocole):
aéromodélisme AEM 8358 Ingré et AEM 8500 Baccon
- ◆ Activités suspendues :
 - activités vélivoles sur itinéraires dérogatoires et en espace aérien déclassable (TMA 8 ORLÉANS) décrites dans les protocoles locaux ou régionaux,
 - toutes les activités d'ULM et de vol libre situées en ZRT.

ORGANISMES A CONTACTER

Avant l'activation :

61^{ème} Escadre
Base Aérienne 123
BP30130
45143 St Jean de la Ruelle Cedex
ba123-61escadre-a400m.chef-operation.fct@intra.def.gouv.fr
Téléphone : 02.38.42.66.00 poste 27070 ou PNIA : 811 123 7070

Directeur des vols
Base Aérienne 123
GAA 1A123/CDMT
BP 30130
45143 Saint Jean de la Ruelle cedex
Téléphone : 02.38.42.66.55 ou PNIA : 811 123 66 61
ba123.opo-dirvol-h24.fct@intra.def.gouv.fr

Pendant l'activation :

Approche d'Orléans
Téléphone : 02.38.42.66.45 ou PNIA : 811 523 50 01 ou 811 123 60 26